



# Projet de fusion Veysonnaz Sion

Rencontre citoyenne, 6 avril 2022

# Déroulé de la soirée



- ▶ Rappel de la situation à Veysonnaz
- ▶ L'intention stratégique Sion, Capitale suisse des Alpes:
  - ▶ Comment les processus de fusion s'intègrent dans cette vision
- ▶ Présentation de l'étude stratégique pour une fusion de Sion et Veysonnaz
  - ▶ Du point de vue de la Ville de Sion
- ▶ Discussion animée par l'équipe de la FDDM
- ▶ Apéritif



# Problématique de Veysonnaz

- Commune trop petite pour rester seule:
  - ▶ Difficulté à renouveler les autorités politiques
  - ▶ Besoin en personnel qualifié et spécialisé toujours plus important
  - ▶ Moyens financiers limités
  - ▶ Autonomie réelle très faible (nombreuses conventions intercommunales)



## Démarche de Veysonnaz: rappel

- ▶ Réflexion et étude de faisabilité lancée en août 2019
- ▶ Ateliers participatifs en février et mars 2020
- ▶ Octobre 2020: Rapport stratégique présenté à la population avec deux scénarios
  - Fusion avec Sion
  - Fusion avec Nendaz
- ▶ Vote consultatif en 2020, avec un taux de participation de 90%
  - Oui à une fusion: 87,5%
  - Avec Sion: 55%
  - Avec Nendaz: 45%



## Démarche de Veysonnaz: rappel

### ► Décembre 2020:

Décision de l'exécutif de Veysonnaz de poursuivre le processus avec Sion

### ► Janvier 2021 :

Demande officielle de l'exécutif de Veysonnaz à Sion pour une étude de fusion Sion-Veysonnaz (idem pour commune de Mont-Noble)

### ► Mars 2021 :

Mise en place d'un Copil, charte de projet

### ► Avril - décembre 2021 :

→ Etats de situation et ateliers participatif à Sion et Mont-Noble

→ rapport stratégique à Sion et Mont-Noble



# Attentes de Veysonnaz

## Volonté clairement exprimée par la population pour une fusion

- ▶ Amélioration de la qualité des prestations
- ▶ Amélioration de l'assise financière (fiscalité, capacité d'investissement)
- ▶ Economie d'échelle et effet d'expériences
- ▶ Simplification de la structure institutionnelle (moins d'intercommunalités)
- ▶ Perspectives de développement innovante (Sion, capitale suisse des Alpes)



# Prochains pas

## ► Avril - juillet 2022

Rencontres citoyennes (Sion, Mont-Noble, Veysonnaz)

Etats de situation opérationnels avec les administrations

## ► Dès le 2<sup>ème</sup> semestre 2022

Construction de la nouvelle commune (opérationnel)

Processus participatif avec les citoyens (format à définir)

Rédaction d'un rapport technique et présentation à la population

## ► Votation en 2023



# Intention stratégique Sion, Capitale suisse des Alpes



Philippe Varone, président de Sion





# Contexte général

Multiplication des fusions en Valais, notamment autour des villes

- Martigny-Charrat: 20 000 habitants
  - Projet Monthey-Collombey: 27 000 habitants
  - Projet Sierre-Chippis-Chalais: 21 500 habitants
- 
- ▶ Etude cantonale sur les fusions
  - ▶ Travaux de la Constituante sur les régions économiques valaisannes
  - ▶ Demandes et réflexions en cours de plusieurs communes environnantes



# Sion à la croisée des chemins

## Une ville de taille moyenne

- ▶ 35 000 habitants (1/10<sup>e</sup> de la population valaisanne)
- ▶ Au 20<sup>e</sup> rang des villes suisses en termes de population

## Un rôle de capitale et de ville-centre

- ▶ Moteur économique du Valais central
- ▶ Périmètre fonctionnel large, en plaine et sur les coteaux

➔ Besoin de se renforcer pour garantir son rôle de capitale et de moteur économique



# Intention stratégique de Sion

S1: Sion ambitionne de devenir la Capitale suisse des Alpes

S2: Sion promeut un modèle de développement intégrant ville et montagne

S3: Sion valorise sa position dans les domaines de la santé, des énergies et des géosciences en étant résolument innovante

S4: Sion s'affirme comme une destination de qualité par son accueil, son ouverture et son art de vivre.



# Un positionnement fort

## Nouveau modèle de développement urbain alpin

- ▶ Renforcer l'attractivité de Sion et de la région
- ▶ Renforcer les liens entre la plaine et la montagne
- ▶ Répondre aux besoins convergents des populations (emploi, habitat, mobilité, loisirs)

## Audience renforcée

- ▶ Intégration au comité de l'Union des Villes suisses
- ▶ Rôle de leader pour les régions périphériques alpines

# Des avantages pour l'ensemble de la région



## Pour Sion:

- ▶ Attractivité économique et touristique avec de nouvelles zones de développement
- ▶ Diversification du territoire, offre élargie pour la population (logements, loisirs)
- ▶ Accès aux ressources naturelles (eau, énergie)
- ▶ Partage des charges de centralité

## Pour les communes environnantes:

- ▶ Davantage de services à la population
- ▶ Renforcement des perspectives de développement
- ▶ Taille critique assurée: éviter la position du maillon faible.



# Décisions 2020 du Conseil municipal

## 1) Définition d'un périmètre fonctionnel à 30 ans

- ▶ Vétroz-St-Léonard et vallées latérales (Savièse, l'Adret, Nendaz, Veysonnaz, Val d'Hérens)
- ▶ Processus évolutif sur 30 ans

## 2) Politique pro active de fusion

- ▶ Accepter d'étudier les demandes de fusion de toutes les communes du périmètre fonctionnel
- ▶ Privilégier les fusions multiples
- ▶ Dialogue actif avec les communes environnantes



# Démarches effectuées

- ▶ Rencontres avec les conseils communaux du périmètre
- ▶ Deux demandes d'étude de fusion enregistrées
  - ▶ Veysonnaz
  - ▶ Mont-Noble
- ▶ Décision du conseil municipal d'étudier ces fusions
- ▶ Création d'un comité de pilotage avec les trois communes
- ▶ Réalisation d'une étude de faisabilité et d'opportunité par le bureau spécialisé Compas Management puis décision de poursuivre le processus



# Etude de faisabilité et d'opportunité de fusion

Gilles Léchet,  
bureau Compas Management





# Objectif

**Etude de faisabilité** → vérifier si une fusion des communes de Sion et de Veysonnaz est réalisable et opportune.

Si une fusion se révèle inopportune, il s'agit de proposer une forme de rapprochement alternative, voire le maintien du *statu quo*.



# Analyse multicritère

Cette analyse permet d'examiner les différentes dimensions d'une fusion de communes :

- 1) **Développement et rayonnement** : avantages et inconvénients en termes de développement et de communauté de destin entre les communes
- 2) **Opinion publique et identités locales** : appréciation de la communauté de vie entre les populations
- 3) **Finances et fiscalité** : appréciation de la compatibilité des communes en termes financiers
- 4) **Prestations communales** : avantages et inconvénients en termes de décision et de production des prestations
- 5) **Tissu communal** : avantages et inconvénients pour le tissu communal valaisan



# Charte de projet (extrait)

Art. 1 - Les travaux doivent permettre d'évaluer l'opportunité et la faisabilité d'une fusion, d'en préciser les contours et de formuler une proposition claire et concrète à l'intention de la population.

Art. 3 - L'ensemble de l'étude de faisabilité s'inscrit dans une démarche participative incluant de manière adéquate les exécutifs communaux et les organes délibérants (législatifs), les employés communaux ainsi que la société civile (corps constitués, population).

Art. 4 - L'approche des diverses problématiques est exhaustive, pragmatique et ouverte, avec un souci d'économie des moyens (règle des 20/80). Elle se fait de manière honnête et sans préjugés.

# Analyse multicritère Veysonnaz



## 1) Développement et rayonnement

Appréciation des critères clés	SIO avec...	VEY	VEY avec...	SIO
	Poids (P)	Appré. (A)	Poids (P)	Appré. (A)
Communauté de destin	27.8%	4.5	30.0%	3.8
Capacité de conduite	11.1%	3.0	25.0%	4.2
Capacité à défendre ses intérêts	22.2%	2.0	10.0%	3.2
Capacité à effectuer des mouvements stratégiques	16.7%	3.3	20.0%	5.0
Synergies en matière d'aménagement du territoire	22.2%	2.5	15.0%	4.9
<b>Axe (moyenne pondérée)</b>	<b>28.3%</b>	<b>3.13</b>	<b>30.0%</b>	<b>4.24</b>



Existence d'une communauté de destin (« futur commun ») entre les deux communes



Amélioration des perspectives de développement envisageable pour Veysonnaz



Mise en application de l'intention stratégique de Sion

# Analyse multicritère Veysonnaz



## 2) Finances et fiscalité

Appréciation des critères clés	SIO avec...	VEY	VEY avec...	SIO
	Poids (P)	Appré. (A)	Poids (P)	Appré. (A)
Potentiel de ressources par habitant	12.7%	4.0	25.0%	5.0
Coefficient d'impôt communal	25.5%	3.0	30.0%	5.0
Fortune/dette nette par habitant	20.0%	4.0	20.0%	4.0
Marge d'autofinancement par habitant	10.9%	4.0	15.0%	4.0
Péréquation financière	10.9%	3.0	10.0%	3.0
Qualité des infrastructures et des équipements	20.0%	3.0	0.0%	0.0
<b>Axe (moyenne pondérée)</b>	20.0%	<b>3.44</b>	17.5%	<b>4.45</b>



Compatibilité des communes en termes financiers (PR/hab., dette nette/hab., etc.)



Impact limité pour Sion (taille de Veysonnaz, critères financiers proches, etc.)



Fiscalité plus avantageuse pour Veysonnaz

# Analyse multicritère Veysonnaz



## 3) Opinion publique et identité locale

Appréciation des critères clés	SIO avec...	VEY	VEY avec...	SIO
	Poids (P)	Appré. (A)	Poids (P)	Appré. (A)
Issue du vote - votations fédérales	14.3%	4.0	17.5%	4.8
Issue du vote - votations cantonales	14.3%	4.0	20.0%	4.0
Centre de gravité politique - élections fédérales	16.7%	4.5	12.5%	4.0
Centre de gravité politique - élections cantonales	21.4%	5.0	15.0%	4.0
Communauté de vie	33.3%	2.5	35.0%	2.0
<b>Axe (moyenne pondérée)</b>	25.0%	<b>3.80</b>	25.0%	<b>3.43</b>



Résultats des votations et élections similaires, centres de gravité politiques proches



Sion fait office de pôle d'attractivité régional



Communauté de vie moyennement avérée (anonymisation, distance, etc.)

# Analyse multicritère Veysonnaz



## 4) Tissu communal

Appréciation des critères clés	SIO avec...	VEY	VEY avec...	SIO
	Poids (P)	Appré. (A)	Poids (P)	Appré. (A)
Positionnement stratégique	29.1%	4.0	35.0%	3.9
Cohérence territoriale	21.8%	4.5	15.0%	5.0
Intercommunalités et sous-traitances	12.7%	2.0	10.0%	4.3
Masse critique - pôle urbain, dotation minimale	10.9%	2.0	0.0%	1.8
Opportunité - inclusion, intérêt général	25.5%	4.0	40.0%	4.3
<b>Axe</b> (moyenne pondérée)	10.0%	<b>3.64</b>	10.0%	<b>4.27</b>



Développement d'un positionnement stratégique novateur et renforcement des perspectives de développement



Cohérence territoriale (« suite logique » des fusions de Sion avec Les Agettes et Salins)



Projet de fusion dans l'intérêt général de la région (renforcement d'une petite commune, « maillon faible »)



# Analyse multicritère Veysonnaz

## 5) Prestations communales

Appréciation des critères clés	SIO avec...	VEY	VEY avec...	SIO
	Poids (P)	Appré. (A)	Poids (P)	Appré. (A)
Similarité des besoins	23.0%	3.7	20.0%	4.1
Effets de débordement	14.8%	2.5	5.0%	2.3
Coordination et collaborations intercommunales	11.5%	2.2	35.0%	2.1
Economies d'échelle - RH	9.8%	3.3	10.0%	4.1
Economies d'échelle - BSM	9.8%	3.5	7.5%	4.0
Economies d'échelle - équipements	9.8%	3.4	7.5%	4.3
Besoin de proximité	21.3%	4.0	15.0%	4.1
<b>Axe (moyenne pondérée)</b>	<b>16.7%</b>	<b>3.32</b>	<b>17.5%</b>	<b>3.32</b>



Avantages à se regrouper pour la production des prestations, avec des attentes et des besoins compatibles



Possibilités de réaliser des économies d'échelle pour Veysonnaz



Pas de déplacement des lieux de fourniture des prestations pour Sion, impact mesuré sur l'organisation





# Résultats de l'algorithme de décision Veysonnaz

Commune de... Périmètre...	SIO avec...		VEY avec...	
	Poids (%)	Notes (1-5)	Poids (%)	Notes (1-5)
<b>DEVELOPPEMENT, FINANCES ET OPINION</b>				
1) Développement et rayonnement	28.3%	3.13	30.0%	4.24
2) Finances et fiscalité	20.0%	3.44	17.5%	4.45
3) Opinion publique et identité locale	25.0%	3.80	25.0%	3.43
Moyenne pondérée des axes 1 à 3	-	3.44	-	4.01
<b>CONTEXTE REGIONAL</b>				
4) Tissu communal	10.0%	3.64	10.0%	4.27
Note axe 4	-	3.64	-	4.27
<b>FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION</b>				
5) Prestations communales	16.7%	3.32	17.5%	3.32
Note axe 5	-	3.32	-	3.32
% Prestations >= 3.00	-	80.0%	-	83.3%
<b>NOTE GLOBALE (moyenne pondérée)</b>	100.0%	<b>3.44</b>	100.0%	<b>3.91</b>
<b>Résultat - forme de rapprochement</b>	<i>Fusion</i>		<i>Fusion</i>	

- Fusion Sion - Veysonnaz faisable et opportune
  - Perspectives de développement améliorées
  - Compatibilité des situations financières
  - Proximité des opinions publiques et des identités locales
- Impact positif sur le tissu communal (renforcement d'un « maillon faible »)
- Mise à niveau des prestations pour Veysonnaz, avec impact limité pour Sion

# Avantages et inconvénients principaux d'une fusion



Avantages principaux	Inconvénients principaux
<b>Amélioration de la conduite politique des communes</b> et de la défense de leurs intérêts (capacité, attractivité, etc.)	<b>Perte d'une partie de l'autonomie</b> et de la capacité à décider seul pour les aspects actuellement gérés
<b>Simplification de la structure institutionnelle et administrative</b> (intercommunalités)	<b>Diminution de la proximité</b> entre les politiques et les citoyens (représentativité indirecte)
<b>Renforcement des administrations</b> et mise à niveau des prestations (qualité/quantité)	<b>Eloignement des lieux de production de prestations</b> (en cas de perte d'une administration communale)
<b>Réalisation d'économies d'échelle</b> (rabais de gros, élimination des doublons, etc.)	
<b>Elargissement de l'assise financière</b> (diminution des variations, capacité d'investissements renforcée, etc.)	



# Avantages et inconvénients spécifiques pour Sion

Avantages spécifiques	Inconvénients spécifiques
<b>Application de l'intention stratégique de Sion et amélioration des perspectives de développement</b>	<b>Risque potentiel en matière d'investissements et de coûts liés aux infrastructures et services touristiques</b> (risque qualifié de faible au vu du bon état global des infrastructures routières et des canalisations)
<b>Développement de l'offre touristique et des prestations</b> (tourisme 4 saisons, liaisons, plaine-montagne, etc.)	<b>Augmentation des coûts de déplacement des prestations</b> en cas de centralisation des services à Sion
<b>Possibilité de varier l'offre en matière d'habitat</b> (prix plus abordables, variation des zones d'habitat, etc.)	<b>Incertitude liée à la nouveauté</b> (ville de plaine avec un village de montagne)
<b>Compatibilité financière entre Sion et Veysonnaz</b> (force fiscale, dette nette, capacité d'autofinancement, etc.)	<b>Hétérogénéité du territoire administré</b> et perte de connaissance des spécificités locales
<b>Regroupement de populations partageant des opinions et des identités comparables</b> (politiques, etc.)	<b>Réduction de la réserve de la ville en matière de R2</b> (augmentation de la proportion de résidences secondaires)
<b>Possibilité de s'appuyer sur les expériences récentes de fusions de communes de Sion</b> (Les Agettes, Salins)	

# Avantages et inconvénients spécifiques pour Veysonnaz



Avantages spécifiques	Inconvénients spécifiques
<b>Cohérence territoriale</b> , avec un lien plus étroit avec une commune faisant office de centre régional	<b>Possibles remises en cause de plusieurs collaborations entre Veysonnaz et Nendaz</b> (écoles, sécurité, tourisme)
<b>Volonté manifestée par Sion d'intégrer et de développer la montagne</b> au travers d'une vision stratégique	<b>Incertitude liée à la nouveauté</b> (ville de plaine avec un village de montagne)
<b>Expérience des projets de fusions de communes</b> (Salins, Les Agettes) dans un contexte similaire	<b>Contacts impersonnels</b> avec le personnel administratif et politique (« on ne connaît pas les gens »)
<b>Compatibilité financière entre Sion et Veysonnaz</b> (force fiscale, dette nette, capacité d'autofinancement, etc.)	
<b>Diminution substantielle de la fiscalité</b> , avec un taux pondéré passant de 1.15 à env. 0.75	



# Conclusion et recommandation stratégique

- ▶ Avec une note globale de 3,44 pour Sion et de 3,91 pour Veysonnaz, l'opportunité des rapprochements de communes est clairement avérée
- ▶ La fusion de communes est la forme de rapprochement la plus adéquate

## Recommandation stratégique :

*Entreprendre les démarches menant à une fusion des communes de Veysonnaz et de Sion (contrat de fusion, rapport technique opérationnel)*



Et vous, qu'en pensez-vous?

Modération:

Fondation pour le développement  
durable des régions de montagne  
FDDM



## Pour un échange de qualité

- ▶ Des questions qui peuvent intéresser le plus grand nombre.
- ▶ Pas de monopole de la parole, ni d'une thématique.
- ▶ Idéalement, 2 à 3 questions par thématique (possibilité de poser des questions supplémentaires par écrit à la fin de la soirée).
- ▶ Pas de tabous sur le fond, du fair play sur la forme.



# Critères stratégiques

- 1) **Développement et rayonnement** : avantages et inconvénients en termes de développement et de communauté de destin entre les communes
- 2) **Opinion publique et identités locales** : appréciation de la communauté de vie entre les populations
- 3) **Finances et fiscalité** : appréciation de la compatibilité des communes en termes financiers
- 4) **Prestations communales** : avantages et inconvénients en termes de décision et de production des prestations
- 5) **Tissu communal** : avantages et inconvénients pour le tissu communal valaisan





Merci de votre participation